

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de VINEZAC
Mairie
1 place Denis Tendil
07110 Vinezac

N° arrêté : 2026/ 4

Dossier n° : DP 007 343 25 0 0061

Dépôt le : 20/11/2025

Demandeur : CARGNELUTTI Astrid

Représentant :

Autre
demandeur

Pour :

Adresse du terrain : Chemin de Carlas
à VINEZAC (07110)

Affiché le :

Transmis au contrôle de légalité le : 13/01/2026

Notifié le : 13/01/2026

Affichage du dépôt le : 21/11/2025

**CERTIFICAT de DECISION TACITE
de non opposition à déclaration préalable
au nom de la commune**

Le Maire,

certifie que la Commune ne s'est pas opposée à la demande de Déclaration Préalable Constructions (DPC) de CARGNELUTTI Astrid, enregistrée sous le numéro DP 007 343 25 0 0061 pour un projet ci-dessus référencé, dossier déposé le 20/11/2025.

Cette Déclaration Préalable Constructions (DPC) est donc TACITE depuis le 20/12/2025

Ce certificat est délivré en application de l'article R424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Vinezac, le 13/01/2026

Le Maire,

M. André LAURENT

